



CARD

Coalition for African Rice Development
Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique

PROMOTION DES ACTIVITÉS AU NIVEAU SOUS-RÉGIONAL PAR LES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES (CER

Développement de la chaîne de valeur régionale du riz dans la SADC : progrès, lacunes et priorités

Farai Manhanga

Chargé de programme | Chaînes de valeur

**21e réunion du Comité directeur de CARD
10e Assemblée générale de CARD,
Antananarivo, Madagascar : 9 – 12 mars 2026.**



Informations générales sur la SADC

La SADC est un vaste marché régional où le riz est important pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'industrialisation et le commerce.

Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) :

Pays membres de CARD (7)

Plan d'action chiffré de la Stratégie et Feuille de route d'industrialisation de la SADC 2015-2063

Pourquoi le riz

CER composée de 16 États membres (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, RDC, Seychelles, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe).

Angola, République démocratique du Congo, Madagascar, Malawi, Mozambique, République-Unie de Tanzanie et Zambie

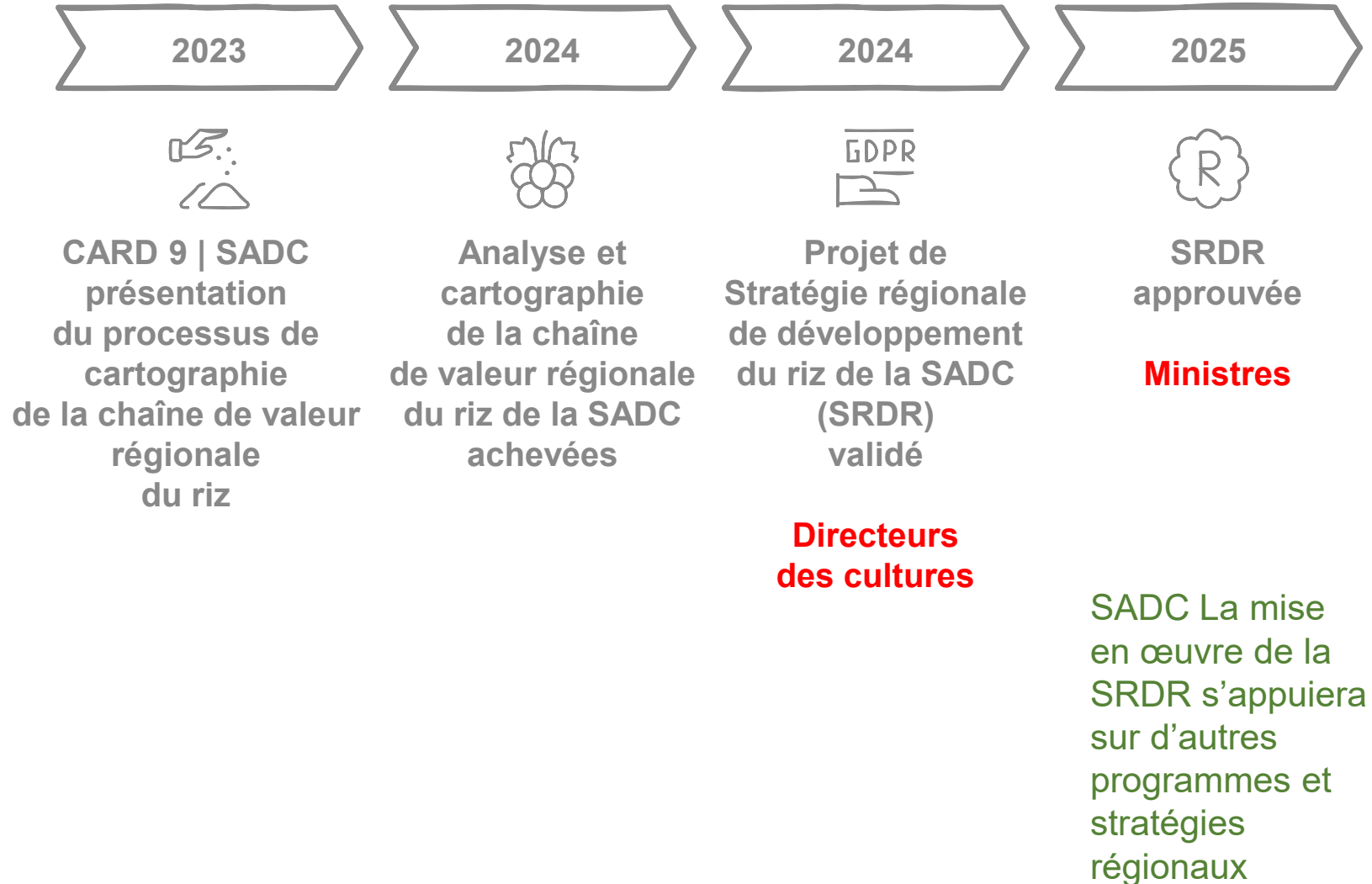
Approuvé par le Sommet en mars 2017, il identifie six grappes de chaînes de valeur prioritaires, à savoir :
Agro-industrie (riz),
Valorisation des minerais,
Produits pharmaceutiques,
Biens d'équipement,
Biens de consommation et Services.

La SADC présente encore un important déficit d'approvisionnement : production moyenne de 5,3 millions de tonnes, importations de 3,3 millions de tonnes/an, la demande devrait atteindre 9,6 millions de tonnes d'ici 2028 ~ 1 milliard USD d'importations

Aperçu du développement du secteur rizicole au cours des 5 dernières années, en particulier après CARD 9

Depuis CARD 9, la SADC est passée du diagnostic à la mise en œuvre

Chronologie : Stratégie régionale de développement du riz de la SADC



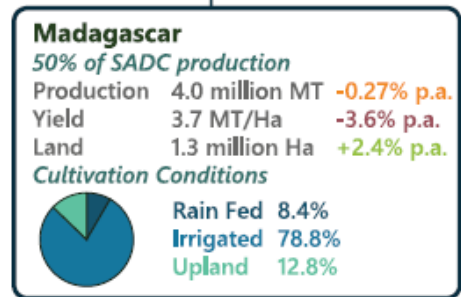
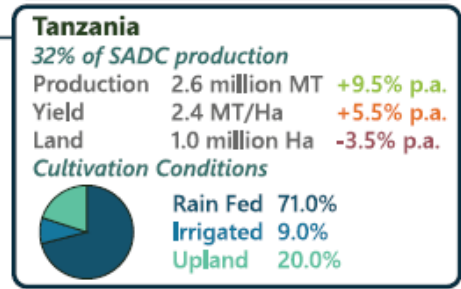
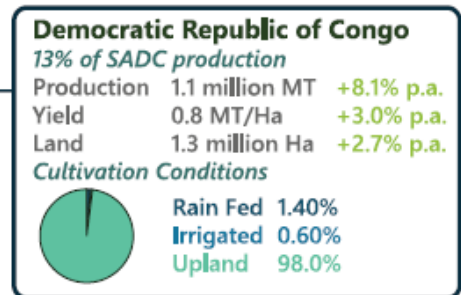
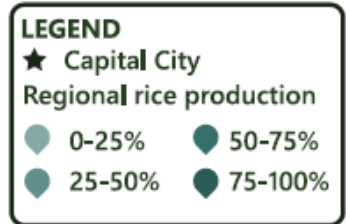
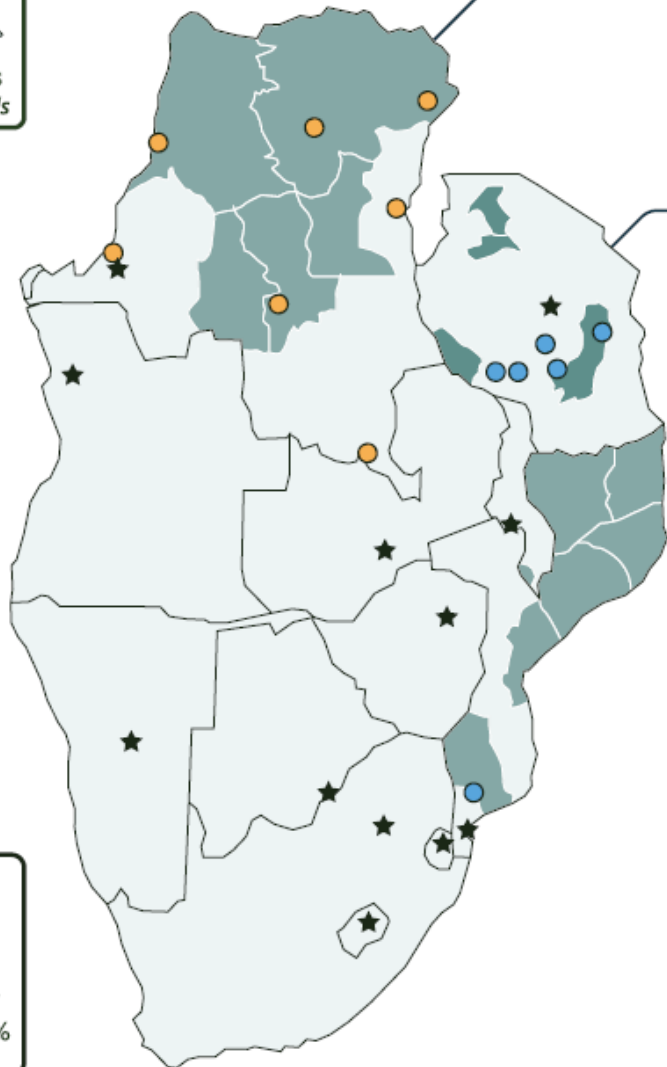
TENDANCES ET ÉVOLUTIONS DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RIZICOLE RÉGIONAL

La demande dépasse l'offre, tandis que la production reste concentrée chez les principaux producteurs

95 % de la production rizicole de la SADC est concentrée à Madagascar, en Tanzanie et en RDC.

La Tanzanie et la RDC affichent une amélioration de la production et des rendements, tandis que Madagascar reste un acteur majeur mais volatil.

La consommation augmente fortement, en particulier en RDC, en Tanzanie, au Mozambique et en Angola.





Des systèmes habitants sont en place pour soutenir la transformation du marché grâce à la SRDR récemment approuvée

- **Stratégie unifiée** : La Stratégie régionale de développement du riz (SRDR) approuvée en 2024 fournit une feuille de route dédiée vers l'autosuffisance régionale.
- **Alignement structurel** : Les projets s'appuient sur la Politique agricole régionale et le Programme régional de développement des cultures (RCDP 2019).
- **Recherche** : Le Centre régional d'excellence au Mozambique a promu des variétés à haut rendement telles que **Kayanjamalo**, **Katete** et **Mpatsa**.
- **Commerce des semences** : Le Système harmonisé de réglementation des semences (2024) permet une circulation fluide des variétés à haut rendement grâce à une étiquette régionale unique.
- **Mécanisation climato-intelligente** : Feuille de route pour une mécanisation agricole durable au service de l'agriculture intelligente face au climat (SAM4CSA) (2025) : adoption d'équipements climato-intelligents.
- **Appui à la production** : Programme régional sur les engrais (2023) et Stratégie sur la santé des végétaux (2019) pour stabiliser les rendements.
- **Gains d'efficacité** : La Stratégie sur les pertes post-récolte (2025) vise à combler l'écart de 20 % grâce à des infrastructures modernes de séchage et de stockage.
- **Qualité et valeur ajoutée** : Des exemples de qualité du riz et de création de valeur existent déjà, notamment du riz aromatique de marque et des modèles améliorés d'étuvage à Madagascar et au Mozambique.

Chaîne de valeur du riz de la SADC : opportunités et défis

Opportunités stratégiques

- **Attraction du marché** : La consommation a augmenté de 260 % au cours des 15 dernières années, portée par la RDC, créant un fort appel régional pour une offre locale.
- **Substitution aux importations** : Remplacer la dépendance actuelle de 43 % aux importations offre une opportunité stratégique et commerciale de plusieurs milliards.
- **Potentiel de rendement** : Doubler la productivité de 2 t/ha à la moyenne mondiale de 4,6 t/ha permet une croissance sans expansion des superficies.
- **Pôles économiques** : La cartographie identifie des nœuds transfrontaliers dans les corridors Dar es Salaam-Mbeya et Zambèze pour une transformation intégrée.

Défis structurels

- **Lacunes techniques** : La faible mécanisation, le vieillissement de l'irrigation et l'accès limité aux semences certifiées freinent la production des petits exploitants.
- **Pertes de qualité** : La compétitivité régionale est compromise par 20 % de pertes post-récolte et par des taux élevés de bris (~50 %).
- **Risque climatique** : Les cycles de production volatils à Madagascar et au Mozambique sont aggravés par la multiplication des catastrophes naturelles.

Chaîne de valeur du riz de la SADC : opportunités et défis

Substitution aux importations

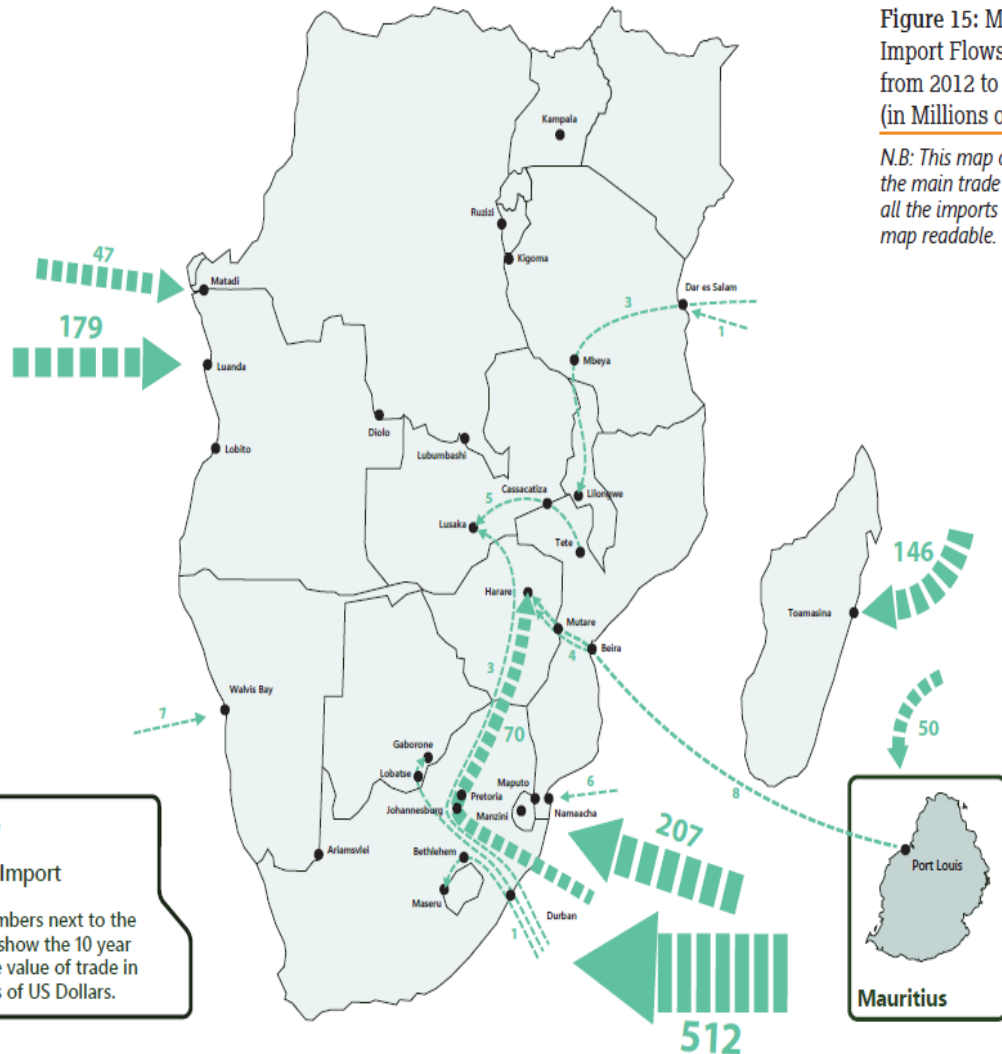


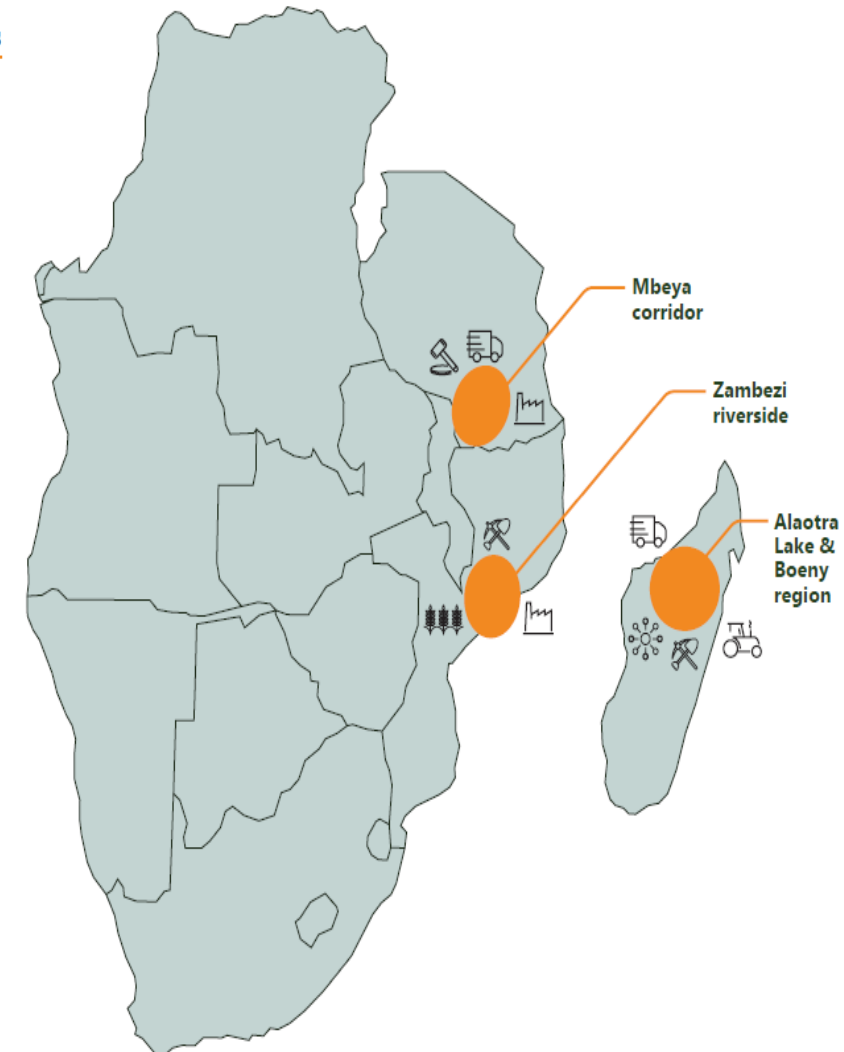
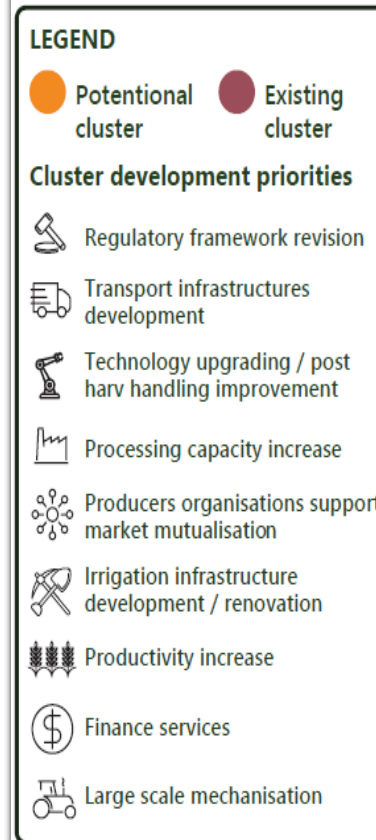
Figure 15: Main Rice Import Flows – average from 2012 to 2021 (in Millions of US Dollars)

N.B: This map only represent the main trade flows and not all the imports to keep the map readable.

Pôles économiques

Figure 19: Potential rice clusters map and cluster development priorities

Source: Based on Study Findings



Initiatives/mécanismes pour renforcer la coordination, la gestion et les retours d'information entre le niveau national et le niveau sous-régional

Les institutions existantes de la SADC offrent la plateforme pour mettre en œuvre la SRDR récemment approuvée

- **Prise de décision et gouvernance** : La Réunion conjointe des ministres de la SADC responsables de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la pêche, ainsi que des comités techniques.
- **Cadre opérationnel d'investissement** : Le **Plan d'investissement régional pour les systèmes agroalimentaires (RAIP) 2023–2030** constitue le principal mécanisme de coordination, alignant les plans nationaux d'investissement agricole (NAIP) sur l'orientation de la Déclaration de Kampala en faveur de systèmes agroalimentaires résilients et de l'agro-industrialisation.
- **Gestion et boucles de rétroaction** : Un **chargé régional des cultures de la SADC** relie le Secrétariat aux principales associations industrielles nationales, tandis que le **Système régional de gestion de l'information agricole (AIMS/RAIMS)** fournit des données multilingues en temps réel pour suivre les chocs de production et les performances du marché.
- **Initiatives réglementaires et de recherche** : Le Système harmonisé de réglementation des semences de la SADC et le Centre régional d'excellence au Mozambique ainsi que le Centre de coordination de la recherche et du développement agricoles pour l'Afrique australe (CCARDESA)) accélèrent le transfert transfrontalier de variétés à haut rendement afin d'augmenter la productivité de 2 t/ha vers la moyenne mondiale de 4,6 t/ha.
- **Appui technique stratégique** : Grâce au programme d'appui à l'opérationnalisation de la Politique agricole régionale de la SADC (STOSAR II), financé par l'UE et la FAO, la région renforce l'accès au marché et la gestion des ravageurs transfrontaliers, garantissant que les projets nationaux (par ex. en Angola, en Tanzanie et en Zambie) restent visibles et soutenus au niveau sous-régional.

Feuille de route continentale et régionale : commerce du riz et industrialisation

Exploiter la ZLECAf et le cadre tripartite pour construire un marché régional du riz avant de se tourner par défaut vers les importations asiatiques.

Relier les CER au marché de la ZLECAf

- **Intégration commerciale continentale** : Donner la priorité au commerce intra-CER et inter-CER via les préférences de la ZLECAf ; mettre en œuvre un protocole de « non-interdictions soudaines » pour permettre aux pôles excédentaires (par ex. la Tanzanie) de stabiliser les marchés déficitaires dans l'ensemble de la SADC, de l'EAC et de la CEDEAO.
- **Compétitivité mondiale** : Harmoniser les catégories régionales et les normes d'étiquetage pour protéger les chaînes de valeur locales contre le dumping mondial de faible qualité, en veillant à ce que le riz africain atteigne une « **parité de rayon** » avec les marques internationales.
- **Résilience agroalimentaire** : Étendre le cadre SAM4CSA le long des corridors pour réduire les 20 % de pertes post-récolte grâce à des technologies partagées de séchage, de stockage et d'irrigation climatique intelligente.

Investissement et coordination : mise à l'échelle de chaînes de valeur régionales et continentales du riz bancables

- **Pôles industriels** : Encourager des grappes de rizeries de taille moyenne à grande dans des corridors transfrontaliers stratégiques (par ex. Mbeya, Zambèze), avec des équipements modernes d'étuvage et de valorisation des sous-produits pour stimuler la transformation structurelle régionale.
- **Portefeuille bancable** : Convertir les stratégies régionales en un portefeuille glissant de projets prêts pour des PPP (irrigation, logistique, pôles) en vue d'un Forum continental d'investissement impliquant les IFD et le capital-investissement privé.
- **Gouvernance intégrée** : Synchroniser les systèmes d'information de marché des CER avec les plateformes de données continentales pour suivre les stocks et les alertes phytosanitaires, à l'aide de tableaux de bord trimestriels afin d'aligner les actions nationales sur les cibles des CER et de la CAADP/Kampala.

Coordination régionale de la SADC : commerce, semences et systèmes de rétroaction

Traitement des enjeux et barrières commerciales régionales

- **Intégration réglementaire** : Mise en œuvre de la **Stratégie régionale de développement du riz de la SADC (SRDR) 2024** afin d'harmoniser les normes SPS et de simplifier les procédures aux frontières, en cohérence avec la **ZLECAf** et les protocoles des **CER** pour instaurer un environnement commercial de « non-interdictions soudaines ».
- **Facilitation du commerce** : Tirer parti des infrastructures régionales de transport et de logistique ainsi que des postes-frontières à guichet unique pour réduire les coûts de transit ; collaborer avec le **COMESA** et l'**EAC** dans le cadre tripartite afin d'éliminer les obstacles non tarifaires

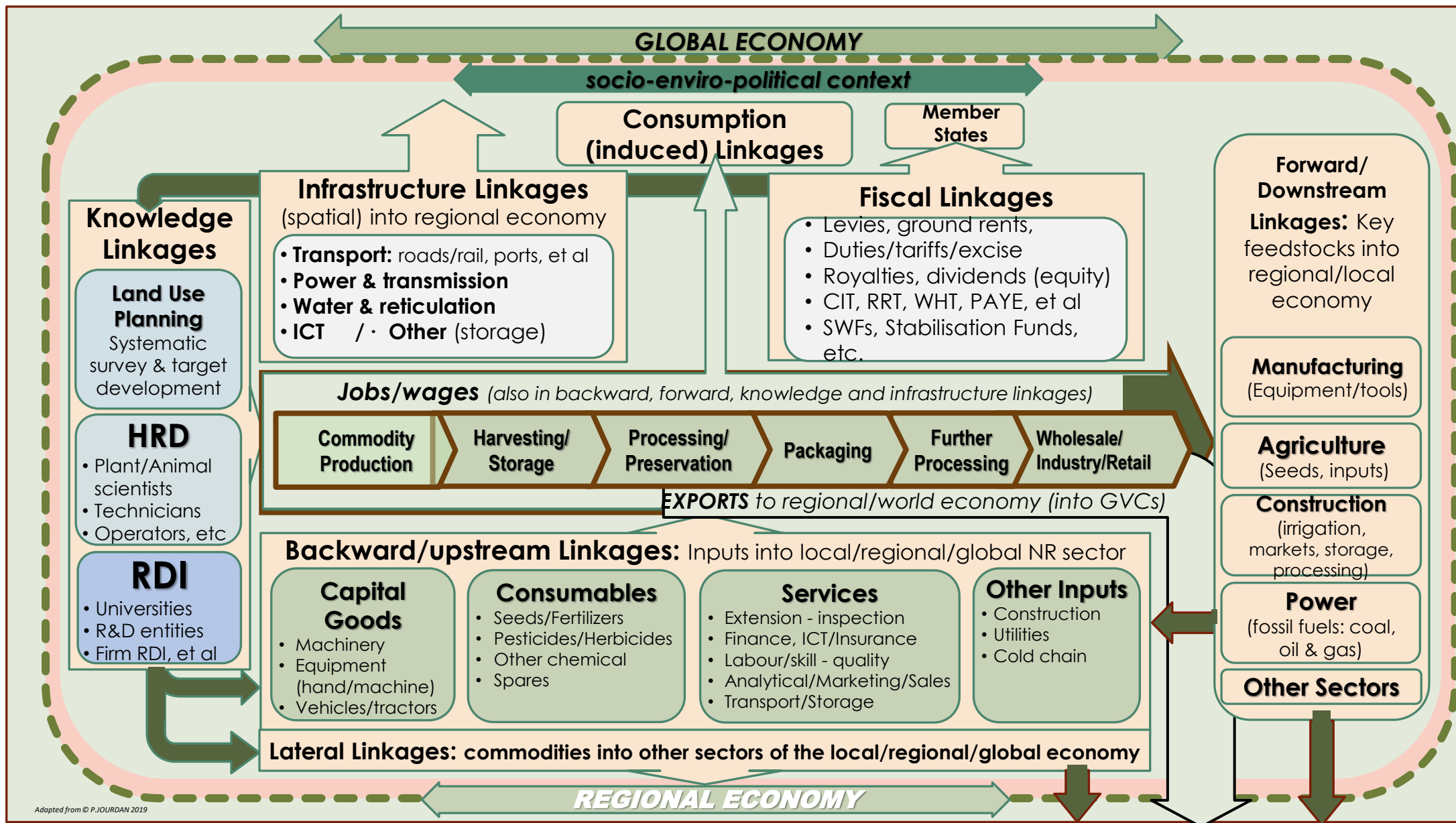
Distribution régionale de semences de riz améliorées

- **Intégration du marché des semences** : Opérationnaliser le **Système harmonisé de réglementation des semences de la SADC** ; plus de 115 variétés sont désormais enregistrées, permettant un mouvement transfrontalier fluide de semences certifiées et résilientes au climat.
- **Diffusion de la recherche** : Utiliser le **Centre régional d'excellence (RCoL) au Mozambique** et le **CCARDESA** pour accélérer la multiplication et la distribution de variétés à haut rendement vers les pays membres de CARD (Angola, RDC, Madagascar, Malawi, Tanzanie, Zambie).

Retour d'information sur le développement du secteur : CER et États membres

- **Base factuelle pour la prise de décision** : Utiliser le **Système régional de gestion de l'information agricole (AIMS)** et **RAIMS** pour fournir un retour d'information en temps réel sur la production, les stocks et les flux commerciaux entre le Secrétariat de la SADC, les points focaux nationaux et les autres CER.
- **Cadres de redevabilité** : Institutionnaliser les **réunions annuelles de revue** et les **tableaux de bord trimestriels** pour suivre l'avancement de la mise en œuvre de la SRDR, en veillant à ce que les plans nationaux d'investissement (NAIP) restent alignés sur les cibles régionales et continentales de la **CAADP/Kampala**.
- **Plateformes des parties prenantes** : Tirer parti du **Comité directeur régional de CARD** relié au chargé du riz de la SADC comme plateforme interactive de rétroaction où **LES ÉTATS MEMBRES, LE SECTEUR PRIVÉ ET LES CER ÉCHANGENT LES BONNES PRATIQUES ET RÉSOLVENT LES GOULETS D'ÉTRANGLEMENT.**

Chaîne de valeur du riz holistique, tirée par le marché, rentable, inclusive et durable grâce à des rôles adaptés parmi les acteurs et à l'avantage comparatif entre les États membres





CARD

Coalition for African Rice Development
Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique

ASANTE SANA

MERCI BEAUCOUP

MUITO OBRIGADO

MERCI

